Laboratoire no. 1

Objectifs

Pratiquer les notions vues dans le chapitre 1 (Introduction) du cours.

Donnée

Compléter la partie notée *<à compléter>* du code ci-dessous de telle sorte que celui-ci affiche à l'exécution :

PRG2: Laboratoire 08.03.2023 / RRH

```
ligne 34 : 3
ligne 35 : -2147483648
ligne 36 : 2147483647
ligne 38 : 7
ligne 39 : -9223372036854775808
ligne 40 : 9223372036854775807
ligne 45 : -2147483649 - 2147483648
```

N.B.

- Le code de main ne doit pas être modifié!
- La numérotation des lignes est bien sûr dépendante de ce que vous écrirez dans la partie *à compléter*>

```
<à compléter>
32 int main(void) {
33
      afficher("%d", sommer(1, 2));
34
      afficher("%d", sommer(INT_MIN, -1));
      afficher("%d", sommer(INT_MAX, 1));
36
      afficher("%lld", sommer(3LL, 4LL));
38
      afficher("%lld", sommer(LLONG_MIN, -1));
afficher("%lld", sommer(LLONG_MAX, 1));
39
40
41
42
      const bool INCLURE CAS SPECIAL = true;
43
44
      if (INCLURE CAS SPECIAL)
45
         afficher("%lld - %lld", sommer(INT_MIN, -1LL), sommer(INT_MAX, 1LL));
46
47
         afficher("%s", "Calcul spécial pas inclus.");
48
49
      return EXIT SUCCESS;
50 }
```

A réaliser

A rendre

☐ fichier source (.c)

☐ fichier pdf contenant la copie du code source.

Pour les modalités de mise en oeuvre, voir document "Créer un document pdf incluant des listings" disponible sur Cyberlearn, rubrique "LABORATOIRES"

IMPORTANT

- 1. Nommer vos fichier .c et .pdf avec vos nom et prénom comme suit : Nom_Prénom.c et Nom_Prénom.pdf
- 2. Déposer vos 2 fichiers (.c et .pdf) sur le réseau à l'adresse suivante : \\eistore1\cours\TIC\RRH\PRG2\Labo_1\Classe_X\
 où X = A, B ou C, selon la classe à laquelle vous appartenez

Délai de rendu : au terme de la séance

Dernières remarques importantes

- 1. Chacun travaille pour soi
- 2. L'usage de *ChatGPT* n'est pas autorisé
- 3. Vous êtes autorisé(e) à utiliser des choses non vues dans le cours
- 4. Le programme doit compiler sans warnings
- 5. Le code est à rendre même s'il ne fonctionne pas
- 6. Les travaux remis hors délai seront considérés comme "non rendus".